

“Heureusement l’autisme n’a pas disparu au début de la préhistoire sinon l’espèce humaine en serait toujours réduite à s’agglutiner à l’entrée d’une grotte”

(Temple Grandin)

La **neurodiversité** désigne la variabilité neurologique et évoque la concomitance de plusieurs types de fonctionnements neurologiques différents chez l’être humain. Le terme est utilisé pour exprimer le concept selon lequel l’autisme n’est pas une forme déficitaire de la cognition humaine mais une forme variante. Ainsi, la neurodiversité serait aux sciences cognitives ce que la biodiversité est à l’écologie

Si on comprend bien “l’autisme de l’intérieur” (titre d’un des livres écrit par Hilde De Clercq) on sait que l’autisme est une manière d’être. L’autisme est envahissant et présent dans chaque aspect de la vie quotidienne; il teinte toute sensation, perception, pensée, émotion, expérience... Il n’est pas possible de séparer la personne de l’autisme.

La pensée autistique, les significations idiosyncratiques, les fonctionnements divers, alternatifs, hors ‘norme’, peuvent être aussi considérés autrement que sous l’angle exclusif d’une lacune vis-à-vis de la norme. Qui décide sur la signification de ‘la norme’ ? Qu’est que cela veut dire qu’on est ‘normal’, qu’on est ‘intelligent’?...

Autour de cet axe central Hilde De Clercq expliquera sa position envers la société et comment cette société devrait se comporter envers ceux qui sont neurodivers. Les développements neurologiques atypiques comme l’autisme constituent une partie intégrante de la diversité humaine. La société doit s’adapter à ces différences au lieu de les taxer de « pathologies ».

“Le droit à l’expression de la diversité humaine”. Ce principe est lié au modèle social du handicap. Ce modèle social du handicap rattache le handicap à l’interaction avec le contexte, la société. On peut ainsi parler par exemple d’infirmité sans handicap si le contexte est adapté, qu’il n’est plus handicapant. Ceci n’est pas possible dans ‘le modèle médical du handicap’, qui rattache le handicap à une déficience individuelle.

Chaque individu a sa place dans la société et c’est à la société de s’adapter et de donner ses chances au maximum à chaque individu. Aussi les personnes avec autisme qui ont en même temps une déficience intellectuelle peuvent apporter beaucoup de choses à la société.

Mots clés dans cette conférence sont : le côté éthique, la ‘normalité’, la neurotypie, l’inclusion, les droits de la personne avec autisme, empowerment, le droit à l’expression de la diversité humaine... qui n’a pas en tant que telle à être soignée.

Les développements neurologiques atypiques comme l’autisme constituent une partie intégrante de la diversité humaine. La société doit s’adapter à ces différences au lieu de les taxer de « pathologies ».